

M@DIAGRIF

TECHNOLOGIES INTERACTIVES

COMMENTAIRES ET ANALYSES DE LA DIRECTION

EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2010

Commentaires et analyses de la direction

POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2010

Les commentaires et analyses de la direction (« C&AD »), qui ont été rédigés en date du 8 juin 2010, sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Technologies Interactives Mediagrif Inc. (« Mediagrif » ou la « Société »), devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes au 31 mars 2010 et 2009. Ces commentaires et analyses comparent les résultats enregistrés pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2010 et 2009. De plus, ils traitent des risques et des incertitudes susceptibles d'avoir un impact sur nos activités futures. Les états financiers consolidés vérifiés de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

En plus de fournir des calculs du bénéfice selon les PCGR, les états des résultats de la Société présentent le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») comme calcul supplémentaire des résultats. La Société fait parfois référence aux fonds auto-générés comme mesures financières dans ses documents. Ceux-ci sont définis comme les flux monétaires provenant des activités d'exploitation, déduction faite des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels présentés sous les activités d'investissement et des dividendes versés présentés sous les activités de financement. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et les fonds auto-générés ne se veulent pas des calculs devant être considérés comme des substituts aux autres calculs du rendement de l'exploitation établis selon les PCGR du Canada. Les PCGR ne donnent pas de sens normalisé à ces calculs qui ne peuvent donc pas être comparés à des calculs semblables utilisés par d'autres entreprises. Le bénéfice d'exploitation et le BAIIA sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer une rentabilité opérationnelle et pour évaluer la performance financière de la Société. Les fonds auto-générés sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer des flux monétaires pour financer sa croissance.

■ PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Mediagrif fournit des solutions de commerce électronique aux entreprises depuis 1996. Ses réseaux d'affaires électroniques fonctionnent sous forme de plateformes web dédiées à des secteurs d'activités spécifiques permettant à ses clients de trouver, acheter et vendre des produits, à échanger de l'information et à accéder à des opportunités d'affaires avec une plus grande rapidité et efficacité. La base de clients de Mediagrif inclut des petites, moyennes et grandes entreprises provenant de diverses régions du monde, ainsi que des agences gouvernementales principalement canadiennes et américaines. La Société fournit actuellement des solutions de commerce électronique pour les secteurs des composants électroniques, des équipements informatiques et des télécommunications, des équipements médicaux, du marché secondaire de l'automobile, des vins et spiritueux, des diamants et bijoux et des opportunités gouvernementales. Les services de Mediagrif sont rendus par une équipe expérimentée de 340 employés. Mediagrif (TSX : MDF) a établi son siège social à Longueuil et possède des bureaux dans les régions métropolitaines d'Ottawa et Atlanta et dans les villes américaines d'Albany, San Diego, Tampa et à Shenzhen en Chine.

■ ÉNONCÉ DE LA MISSION

Notre mission est de fournir aux entreprises des solutions novatrices de commerce électronique, afin de les aider à maximiser leurs résultats et leur efficacité. Ce faisant, nous cherchons à créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

■ FAITS SAILLANTS

L'exercice financier qui vient de se terminer a été une année où la stratégie opérationnelle de la Société pour rétablir une marge opérationnelle positive dans tous ses réseaux d'affaires a donné des résultats favorables, tout en permettant à la Société d'adopter une politique de dividendes semestriels en espèces. En vertu de cette politique, un dividende semestriel en espèces de 0,10 \$ par action fut versé au troisième trimestre de l'exercice financier 2010.

Les faits saillants de l'exercice financier sont les suivants :

- Hausse de 138 % du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA), soit 12,4 millions \$ pour l'exercice financier de 2010, comparativement à 5,2 millions \$ au cours de l'exercice précédent.
- Hausse de 17,3 millions \$ du bénéfice d'exploitation, soit 9,5 millions \$ pour l'exercice financier de 2010, comparativement à une perte d'exploitation de 7,8 millions \$ au cours de l'exercice précédent.
- Hausse de 3,8 millions \$ du bénéfice net, soit 2,5 millions \$ pour l'exercice financier de 2010, comparativement à une perte de 1,3 million \$ au cours de l'exercice précédent.
- Produits de 45,7 millions \$ pour l'exercice financier de 2010, comparativement à 47,9 millions \$ au cours de l'exercice précédent.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie à 34,4 millions \$ au 31 mars 2010, comparativement à 27,7 millions \$ au 31 mars 2009.

■ DONNÉES FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

| | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|---------------|---------|----------|---------|---------|----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| RÉSULTATS CONSOLIDÉS ⁽¹⁾ | | | | | | |
| PRODUITS | 45 725 | 47 940 | 47 749 | 46 044 | 50 128 | 46 321 |
| MARGE BRUTE | 35 433 | 36 819 | 37 706 | 37 525 | 42 093 | 38 785 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | | | |
| Frais généraux et frais d'administration | 8 676 | 16 230 | 12 691 | 12 264 | 9 674 | 9 231 |
| Frais de vente et de commercialisation | 8 735 | 11 159 | 10 717 | 8 544 | 8 109 | 7 427 |
| Technologie | 7 574 | 8 342 | 9 210 | 8 173 | 8 091 | 8 619 |
| Amortissement des actifs incorporels d'acquisition | 690 | 1 557 | 1 663 | 1 255 | 1 199 | 1 456 |
| Rémunération à base d'actions | 281 | 465 | 640 | 603 | 977 | 738 |
| Frais de restructuration | - | - | - | - | - | 1 024 |
| Dépréciation des actifs incorporels et actifs incorporels d'acquisition | - | 6 610 | - | - | - | - |
| Perte sur disposition d'investissement | - | 213 | - | - | - | - |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | 25 956 | 44 576 | 34 921 | 30 839 | 28 050 | 28 495 |
| BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION | 9 477 | (7 757) | 2 785 | 6 686 | 14 043 | 10 290 |
| BAIIA | 12 435 | 5 175 | 9 694 | 12 522 | 19 951 | 17 116 |
| BÉNÉFICE NET (PERTE) | 2 527 | (1 293) | 1 951 | 5 057 | 9 779 | 7 540 |
| Résultat de base par action | 0,18 | (0,09) | 0,12 | 0,29 | 0,54 | 0,42 |
| Résultat dilué par action | 0,18 | (0,09) | 0,12 | 0,28 | 0,53 | 0,40 |
| Actions en circulation (base en milliers) | 13 939 | 14 262 | 16 201 | 17 567 | 18 043 | 18 023 |
| Actions en circulation (dilué en milliers) | 13 939 | 14 262 | 16 259 | 17 873 | 18 574 | 18 766 |
| BILAN CONSOLIDÉ | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 34 360 | 27 734 | 27 798 | 64 319 | 60 899 | 51 593 |
| Actif à long terme | 36 668 | 40 092 | 45 982 | 36 650 | 35 911 | 36 096 |
| Actif total | 82 182 | 81 797 | 85 583 | 108 321 | 104 639 | 94 855 |
| Passif total | 19 538 | 21 321 | 22 324 | 19 390 | 18 465 | 14 656 |
| Capitaux propres | 62 644 | 60 476 | 63 258 | 88 931 | 86 174 | 80 200 |
| FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS | | | | | | |
| Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation | 11 714 | 4 162 | 5 623 | 12 633 | 17 320 | 13 527 |
| Flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels | (1 131) | (2 784) | (4 310) | (3 577) | (4 101) | (3 553) |
| Flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition d'entreprises | - | (577) | (8 088) | (2 468) | (641) | (19 121) |
| Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement | (1 804) | (1 859) | (28 359) | (3 364) | (5 356) | (400) |

⁽¹⁾ En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action.

Certains chiffres de l'exercice 2009 ont été retraités par suite de l'adoption de nouvelles normes comptables expliquées dans la section « Changements apportés aux normes comptables ».

| RAPPROCHEMENT DU BAIIA ET DU BÉNÉFICE NET (PERTE) ⁽¹⁾ | 2010 | 2009 |
|---|---------------|----------------|
| BÉNÉFICE NET (PERTE) | 2 527 | (1 293) |
| Intérêts créditeurs | (87) | (516) |
| Perte sur disposition et dépréciation | - | 6 823 |
| Autres charges | 326 | 430 |
| Impôts sur les bénéfices | 4 191 | (4 165) |
| Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels | 1 988 | 4 086 |
| Amortissement des actifs incorporels d'acquisition | 690 | 1 557 |
| Rémunération à base d'actions | 281 | 466 |
| (Gain) Perte de change | 2 519 | (2 213) |
| BAIIA | 12 435 | 5 175 |

⁽¹⁾ En milliers de dollars canadiens.

Certains chiffres de l'exercice 2009 ont été retraités par suite de l'adoption de nouvelles normes comptables expliquées dans la section « Changements apportés aux normes comptables ».

■ RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les résultats de l'exercice 2009 ont été retraités rétroactivement en vue de refléter le changement de normes comptables relativement aux écarts d'acquisition et actifs incorporels. Ce changement est effectif en date du 1^{er} avril 2009 pour la Société. Un complément d'information à cet égard est présenté à la section « Changements apportés aux normes comptables ».

PRODUITS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, les produits ont diminué, en comparaison avec l'exercice précédent, de 47,9 millions \$ à 45,7 millions \$.

- Nos réseaux d'affaires MERX, BidNet, GovernmentBids, Carrus, epipeline et Interactive Procurement Technologies (« IPT ») œuvrent dans des marchés moins affectés par les conditions économiques des marchés nord-américains et démontrent une saine croissance interne. Par contre, les produits des réseaux The Broker Forum, Power Source On-Line, Market Velocity et Polygon sont affectés par le ralentissement de l'économie dans leur industrie respective.
- En devises d'origine, les produits ont diminué de 2,8 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 comparativement à l'exercice précédent.
- Les produits libellés en dollars américains représentent 57 % des produits totaux pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 comparativement à 63 % au cours de l'exercice précédent. Par conséquent, les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain, combinées à nos couvertures de change, ont généré un impact positif sur les produits de 0,6 million \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2010.

MARGE BRUTE

La marge brute pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 s'établit à 77,5 %, comparativement à 76,8 % au cours de l'exercice précédent. Cette progression s'explique principalement par une réduction du nombre d'employés et par un meilleur contrôle des coûts.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, les charges d'exploitation ont diminué à 26,0 millions \$, comparativement à 44,6 millions \$ au cours de l'exercice précédent. La baisse des charges d'exploitation s'explique par les éléments suivants :

- Les frais généraux et frais d'administration ont diminué à 8,7 millions \$ cette année, comparativement à 16,2 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction générale des effectifs au sein de l'entreprise effectuée au cours du dernier trimestre de 2009 qui avait occasionné le paiement de primes de séparation de 3,2 millions \$. Cette réduction représente une économie salariale de 2,9 millions \$ cette année. Durant l'exercice précédent, des frais de 0,4 million \$ ont été encourus pour une acquisition qui ne s'est pas réalisée. La diminution de la dépense d'amortissement représente quant à elle une économie de 0,4 million \$. De plus, des économies diverses ont été réalisées cette année, incluant la réduction du nombre de bureaux de la Société.
- Les frais de vente et de commercialisation ont diminué à 8,7 millions \$ cette année, comparativement à 11,2 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à la réduction générale des effectifs au sein de l'entreprise ainsi qu'à une réduction des frais de représentation et de créances douteuses.
- Les frais liés à la technologie ont diminué à 7,6 millions \$ cette année, comparativement à 8,3 millions \$ au cours de l'exercice précédent principalement en raison d'une diminution des charges salariales, ainsi que d'une réduction de la dépense d'amortissement compensée par une plus faible capitalisation des dépenses de développement.
- L'amortissement des actifs incorporels d'acquisition cette année a diminué de 1,6 million \$ à 0,7 million \$, comparativement à l'exercice précédent en raison des radiations effectuées au 31 mars 2009.
- La dépense liée à la rémunération à base d'actions a diminué à 281 000 \$ cette année, comparativement à 465 000 \$ au cours de l'exercice précédent en raison d'une diminution du nombre d'options d'achat d'actions en circulation, suite à la réduction des effectifs au sein de l'entreprise.
- Les charges d'exploitation de l'exercice financier 2009 comprennent une dépréciation des actifs incorporels d'acquisition de 3,6 millions \$, une radiation des logiciels capitalisés de 3,0 millions \$ et une disposition d'investissement de 0,2 million \$.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, le bénéfice d'exploitation a atteint 9,5 millions \$, comparativement à une perte d'exploitation de 7,8 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la réduction des charges salariales et des paiements de primes de séparation, par la réduction de la charge totale liée à l'amortissement et par la dépréciation enregistrée durant l'exercice 2009 sur les actifs incorporels et actifs incorporels d'acquisition.

AUTRES PRODUITS (CHARGES)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, les autres produits (charges) ont atteint (2,8 millions \$), comparativement à 2,3 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une perte de change sur nos actifs libellés en dollars américains de 2,5 millions \$ cette année, comparativement à un gain de change de 2,2 millions \$ au cours de l'exercice précédent.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, les impôts sur les bénéfices se sont établis à 4,2 millions \$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 62,4 %, comparativement à une récupération d'impôts de 4,2 millions \$ au cours de l'exercice précédent, représentant un taux effectif d'impôt de 76,3 %. Le taux statutaire d'impôt est de 30,65 %, comparativement à 30,9 % en 2009, une diminution reliée à la baisse du taux d'impôt fédéral canadien.

Le taux d'imposition effectif est élevé cette année en raison de l'effet de change suite à la réévaluation de nos actifs d'impôts futurs libellés en dollars américains et aux ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les principaux facteurs expliquant la différence entre le taux statutaire et le taux effectif sont le renversement d'une provision d'impôts de 2,1 millions \$, l'effet de change suite à la réévaluation des actifs d'impôts futurs, les dépenses non déductibles et la rémunération à base d'actions.

RÉSULTAT (PERTE) PAR ACTION

Le résultat de base par action s'est élevé à 0,18 \$ cette année, comparativement à une perte de base par action de 0,09 \$ au cours de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les exercices financiers de 2010 et 2009 s'est élevé à 13,9 millions et 14,3 millions respectivement.

■ SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

| | T4 2010 | T4 2009 |
|---|---------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| RÉSULTATS CONSOLIDÉS ⁽¹⁾ | | |
| PRODUITS | 11 147 | 11 840 |
| MARGE BRUTE | 8 532 | 9 153 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Frais généraux et frais d'administration | 1 812 | 5 220 |
| Frais de vente et de commercialisation | 2 126 | 2 773 |
| Technologie | 2 045 | 1 881 |
| Amortissement des actifs incorporels d'acquisition | 172 | 225 |
| Rémunération à base d'actions | 66 | 30 |
| Dépréciation des actifs incorporels et actifs incorporels d'acquisition | - | 6 610 |
| Perte sur disposition d'investissement | - | 213 |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | 6 221 | 16 952 |
| BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (PERTE) | 2 311 | (7 799) |
| BAIIA | 3 016 | (192) |

⁽¹⁾ En milliers de dollars canadiens.

Certains chiffres de l'exercice 2009 ont été retraités par suite de l'adoption de nouvelles normes comptables expliquées dans la section « Changements apportés aux normes comptables ».

PRODUITS

Les produits pour le quatrième trimestre 2010 ont atteint 11,1 millions \$, comparativement à 11,8 millions \$ au cours du même trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des revenus des réseaux The Broker Forum, Power Source On-Line, Market Velocity et Polygon qui sont affectés par le ralentissement de l'économie. En devises d'origine, les produits ont diminué de 0,5 million \$ et la variation du dollar canadien par rapport au dollar américain, combinées à nos couvertures de change, ont généré un impact négatif de 0,2 million \$, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

MARGE BRUTE

La marge brute du quatrième trimestre 2010 s'établit à 76,5 %, comparativement à 77,3 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre 2010, les charges d'exploitation ont totalisé 6,2 millions \$ comparativement à 17,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction des charges salariales et des charges d'exploitation de l'exercice financier 2009, comprenant des primes de séparation de 2,3 millions \$, une dépréciation des actifs incorporels d'acquisition de 3,6 millions \$, une radiation des logiciels capitalisés de 3,0 millions \$, et une perte sur disposition d'investissement de 0,2 million \$.

BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION

Le bénéfice d'exploitation pour le quatrième trimestre 2010 s'est élevée à 2,3 millions \$, comparativement à une perte de 7,8 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par les mêmes raisons décrites précédemment.

AUTRES PRODUITS (CHARGES)

Les autres produits (charges) ont atteint (0,2 million \$) durant le quatrième trimestre 2010, comparativement à 0,3 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux pertes de change.

IMPÔTS SUR LES REVENUS

Pour le quatrième trimestre 2010, la provision d'impôts sur les bénéfices s'est chiffrée à une charge de 1,2 million \$, représentant un taux effectif d'impôt de 56,0 %, comparativement à une récupération nette de 2,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, représentant un taux effectif d'impôt de 31,4 %.

Le taux d'imposition effectif est élevé au quatrième trimestre 2010 en raison de la réévaluation des actifs d'impôts futurs libellés en dollars américains et des ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs. Pour le quatrième trimestre de 2009, les principaux facteurs expliquant la différence entre le taux statutaire d'impôts et le taux effectif sont les gains de change non imposables, les dépenses non déductibles et la rémunération à base d'actions.

BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le bénéfice de base par action pour le trimestre s'est élevé à 0,06 \$ comparativement à une perte de base par action de 0,35 \$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les trimestres terminés le 31 mars 2010 et 2009 s'est élevé à 13,9 millions et 14,3 millions respectivement.

PERFORMANCE TRIMESTRIELLE

Les informations financières sélectionnées des huit plus récents trimestres terminés le ou avant le 31 mars 2010 sont présentées ci-après :

| | 2009 | | | | 2010 | | | |
|--|--------|--------|---------|---------|--------|--------|--------|--------|
| | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 |
| Produits | 11 978 | 11 886 | 12 236 | 11 840 | 11 693 | 11 468 | 11 417 | 11 147 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation | 500 | 895 | (1 353) | (7 799) | 1 878 | 2 751 | 2 537 | 2 311 |
| BAIIA | 2 280 | 2 635 | 452 | (192) | 2 632 | 3 453 | 3 334 | 3 016 |
| Bénéfice net (perte) | 325 | 811 | 2 622 | (5 051) | (193) | 683 | 1 121 | 916 |
| RPA de base | 0,02 | 0,06 | 0,18 | (0,35) | (0,01) | 0,05 | 0,08 | 0,06 |
| RPA dilué | 0,02 | 0,06 | 0,18 | (0,35) | (0,01) | 0,05 | 0,08 | 0,06 |

En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action.

Certains chiffres de l'exercice 2009 ont été retraités par suite de l'adoption de nouvelles normes comptables dans la section « Changements apportés aux normes comptables ».

TRIMESTRES 2010

- » Une meilleure gestion des coûts et la réduction des effectifs ont permis d'atteindre, au cours des quatre trimestres de 2010, un bénéfice d'exploitation et un BAIIA en hausse et ce, malgré une diminution des produits.

TRIMESTRES 2009

- » Le bénéfice d'exploitation au cours des deux premiers trimestres de l'exercice tient compte de la totalité des résultats d'exploitation de Market Velocity et epipeline acquises au cours du deuxième trimestre de 2008.
- » Au cours du troisième trimestre, des charges de 1,7 million \$ pour des primes de séparation et de 0,4 million \$ pour la radiation de coûts capitalisés engagés pour une acquisition qui ne s'est pas réalisée ont été enregistrées. Le bénéfice net a été positivement affecté par le renversement d'une réserve d'impôt de 2,1 millions \$.
- » Le bénéfice net du quatrième trimestre a été négativement affecté par des primes de séparation de 2,4 millions \$, la dépréciation de 6,6 millions \$ des actifs à long terme et la perte sur disposition de Centerac DMCC de 0,2 million \$.

■ LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Depuis nos débuts, nous avons financé nos opérations, acquisitions d'entreprises, dépenses en capital, rachats d'actions ordinaires pour annulation et paiements de dividendes à même les liquidités

excédentaires de la Société. Pour les prochains exercices, nous prévoyons maintenir cette politique et ainsi garder nos liquidités excédentaires pour nous permettre de financer de nouvelles occasions d'affaires.

Au 31 mars 2010, notre trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevait à 34,4 millions \$, une augmentation comparativement à 27,7 millions \$ au 31 mars 2009.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 11,7 millions \$, comparativement à 4,2 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation du bénéfice net, à une variation des impôts futurs et à une variation plus élevée des éléments hors caisse du fonds de roulement partiellement compensée par une baisse des charges d'amortissement et de la dépréciation des actifs incorporels d'acquisition.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement se sont élevés à 1,1 million \$, comparativement à 3,4 millions \$ au cours de l'exercice précédent. En 2009, les montants ont été utilisés pour l'acquisition d'entreprises et d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. La baisse par rapport aux activités de 2009 est principalement attribuable à une diminution de nos besoins en immobilisation au cours de l'exercice financier 2010.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement se sont élevés à 1,8 million \$, en raison du dividende versé sur les actions ordinaires, pour un montant de 1,4 million \$, et à l'acquisition pour annulation de 78 314 actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement de l'exercice précédent se sont élevés à 1,9 million \$ en raison de l'acquisition pour annulation de 590 581 actions ordinaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à certains risques financiers. La Société ne détient pas d'instruments financiers à des fins spéculatives, mais seulement aux fins de réduction de la volatilité de ses résultats face à ces risques. La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la gestion connexe de ces risques sont décrites à la note 16 des états financiers consolidés vérifiés de la Société au 31 mars 2010.

Notre programme de couverture nous permettra d'obtenir un taux de change moyen (\$ CA/\$ US) de 1,06 sur des contrats de change à terme de 12,6 millions \$ US au cours des exercices 2011 et 2012 comparativement à 1,12 sur des contrats de change à terme de 8,1 millions \$ US pour l'exercice 2010.

Au cours de l'exercice financier de 2010, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur au bilan consolidé de la Société.

■ OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Toutes les opérations entre parties apparentées ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées au montant d'échange, lequel correspond au montant de la contrepartie convenue par les parties. Nos produits de coentreprises proviennent de Global Wine & Spirits, notre partenariat avec la Société des alcools du Québec. Lors de l'exercice précédent, ceux-ci incluaient également l'amortissement du gain reporté sur licences issu de la coentreprise Polygon DMCC.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, les produits réalisés pour les transactions conclues avec des coentreprises dans le cours normal des activités se sont élevés à 0,7 million \$, comparativement à 1,2 million \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable aux activités de nos coentreprises en Asie qui ont cessé (Polygon DMCC) ou ont été vendues (Centerac DMCC), durant l'exercice 2009.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, la Société a payé des frais de gestion de 588 167 \$ à un actionnaire corporatif qui a une influence notable sur la Société. L'actionnaire corporatif fournit des services de gestion à la Société, notamment les services de Claude Roy, président et chef de la direction. La transaction a eu lieu dans le cours normal des activités et a été mesurée au montant d'échange, lequel correspond au montant de la contrepartie convenue par les parties.

■ OPÉRATIONS HORS BILAN

Dans le cours normal des activités, la Société finance hors bilan certaines de ses activités en ayant recours à des contrats de location-exploitation. La description de ces opérations et leur incidence sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière figurent à la note 10 des états financiers consolidés au 31 mars 2010. Il y a eu un changement significatif au cours de l'exercice 2010, puisque la Société a signé un nouveau bail d'une durée de 10 ans, résiliable après 5 ans en payant une pénalité, pour héberger les bureaux de la Société à Longueuil.

■ RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est confiante sur ses perspectives à long terme. Cependant, afin d'assurer la réalisation de sa stratégie et de ses objectifs de croissance, la Société souhaite diminuer les risques et incertitudes créés par des situations potentiellement défavorables dans son secteur de l'industrie ou sur ses liquidités. Les risques auxquels s'expose la Société sont d'ordre technologique, opérationnel ou financier ou sont inhérents à ses activités ou à ses stratégies d'acquisition.

RÉTENTION DES CLIENTS

Nous sommes tributaires de notre clientèle quant à une tranche importante de nos produits d'exploitation. Si nos clients ne renouvellent pas leurs contrats ou n'achètent pas des services supplémentaires, nos produits d'exploitation pourraient alors diminuer et nos résultats d'exploitation pourraient s'en trouver compromis. Parmi les facteurs pouvant influencer sur la résiliation de contrats, on compte l'évolution de la situation financière de nos clients, l'insatisfaction éprouvée à l'égard de nos produits ou services, le fait que nous retirons ou ne prenons plus en charge nos produits et services existants, le fait que nos clients choisissent ou établissent d'autres technologies pour nous remplacer, et l'évolution des activités de nos clients qui pourraient ne plus avoir besoin de faire appel à nos services, ou d'autres raisons. Par ailleurs, nos clients pourraient retarder ou cesser les mises en œuvre ou l'utilisation de nos services ou encore hésiter à faire la migration vers de nouveaux services. Ces clients ne généreront pas les produits d'exploitation prévus dans les délais espérés, si tant est qu'ils en génèrent, et pourraient être moins

enclins à investir dans d'autres services ou produits de notre entreprise à l'avenir. Par exemple, le réseau MERX de la Société génère la plupart de ses revenus de ses ententes contractuelles auprès du gouvernement du Canada, du gouvernement de l'Ontario, du gouvernement du Manitoba et de certaines autres provinces où MERX agit à titre de fournisseur de services pour leurs systèmes électroniques d'appels d'offres. En mai 2010, le gouvernement du Canada a informé la Société qu'il entendait exercer la deuxième des quatre options de prolongation d'un an de son contrat avec MERX, le prolongeant ainsi jusqu'en mai 2011. De plus, la division Global Wine & Spirits de la Société génère la plupart de ses revenus de son entente contractuelle avec la Société des alcools du Québec. Cette entente, dont le terme initial de trois ans est venu à échéance en avril 2010, fait maintenant l'objet de renouvellement automatique à la discrétion de la Société des alcools du Québec, pour des périodes successives d'un an. La perte de tels contrats pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats des réseaux MERX et Global Wine & Spirits de la Société. La Société a entrepris et continuera d'entreprendre des démarches de développement commercial, telles que l'expansion régionale, les services d'appels d'offres électroniques et les services d'information pour entreprises privées, dans le but d'augmenter ses revenus, mais il n'existe aucune garantie que de telles démarches seront fructueuses ou qu'elles suffiront à compenser l'impact de la perte de certains contrats.

ACQUISITIONS

Notre stratégie de croissance comprend la réalisation d'acquisitions. Rien ne garantit que nous trouverons des sociétés intéressantes à acquérir ou que nous aurons les ressources nécessaires pour réaliser toute acquisition. Les acquisitions comportent un certain nombre de risques, notamment ceux-ci : détournement de l'attention de la direction des activités actuelles; perturbation de la poursuite de nos activités; difficultés relatives à l'intégration et au maintien de la totalité ou d'une partie de l'entreprise acquise, de ses clients et de son personnel; prise en charge des passifs divulgués ou non divulgués; prise en considération de lois, de coutumes et de pratiques non familières dans des territoires étrangers; et efficacité des contrôles et des procédures internes de l'entreprise acquise. L'incidence individuelle ou combinée de ces risques pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise. De plus, le paiement d'une acquisition peut se traduire par l'épuisement de notre trésorerie. En outre, il existe un risque que nos hypothèses d'évaluation, nos prévisions en matière de fidélisation des clients et nos modèles relatifs à l'acquisition d'un produit ou d'une entreprise soient erronés ou inappropriés en raison de circonstances prévues ou non faisant en sorte que nous surévaluons la cible d'acquisition. Il existe également un risque que les avantages prévus d'une acquisition ne se concrétisent pas comme prévu ou dans la période ou dans la mesure espérée.

ACCEPTATION DE NOS PRODUITS ET SERVICES PAR LE MARCHÉ

Notre succès dépend de l'utilisation répandue d'Internet et des autres réseaux électroniques comme moyen d'exercer des activités commerciales. Pour notre succès futur, il est décisif que le type de services et de produits que nous offrons soient largement acceptés par le marché. La demande relative à nos services et produits et leur acceptation par le marché sont des plus incertaines. Certains de nos services et produits peuvent comporter une nouvelle façon d'aborder la conduite des affaires par nos clients. Si nos produits et services ne parviennent pas à être largement acceptés par le marché, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

RÉPONSE À L'ÉVOLUTION RAPIDE DU SECTEUR

Nous exerçons nos activités sur des marchés qui se caractérisent par une évolution technologique constante, des changements de normes sectorielles, les besoins changeants des clients, le lancement fréquent de nouveaux produits et services et des cycles de vie abrégés des produits. Notre succès dépendra en grande partie de l'efficacité avec laquelle nous parvenons à prévoir l'évolution des normes

sectorielles et à y réagir, à lancer sur le marché et à mettre à niveau de nouveaux produits, services et technologies et à mettre à niveau des produits et services existants. Nous pourrions être exposés à d'autres risques financiers en concevant de nouveaux produits, services et technologies, et en les mettant à jour pour demeurer concurrentiels. De nouvelles technologies, par exemple, peuvent rapidement devenir désuètes ou nécessiter l'apport de capitaux plus importants que ce qui était prévu. Le développement pourrait être retardé pour des raisons indépendantes de notre volonté. De plus, des investissements importants doivent habituellement être faits avant que de nouvelles technologies ne deviennent commercialement viables. Rien ne garantit que nous parviendrons à concevoir, à implanter et à commercialiser de nouvelles technologies, de nouveaux produits ou services ou des améliorations dans un délai raisonnable, ni qu'il y aura un marché pour ceux-ci. Les nouveaux produits et services qui ont recours à des technologies nouvelles ou en cours d'évolution pourraient rendre nos produits et services actuels invendables ou entraîner une chute de leur prix.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Même si l'économie montre des signes encourageants d'amélioration, le ralentissement économique peut encore causer des diminutions à nos revenus. Lors d'un ralentissement économique, nos clients et nos clients potentiels annulent, reportent ou retardent souvent leurs nouveaux engagements, ce qui affecte négativement nos prix, nos revenus et notre rentabilité. Nous ne pouvons donc pas prédire quand le niveau d'activités de nos clients affecté par le récent contexte économique se rétablira et aura un effet positif sur les résultats de nos opérations.

CONCURRENCE

Le marché des affaires électroniques est intensément compétitif et nous devons affronter plusieurs concurrents ayant d'importantes ressources financières, de commercialisation, humaine et technologique. De nouveaux concurrents peuvent aussi surgir avec le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits et services. La concurrence pourrait affecter notre stratégie de prix et contribuer à diminuer nos revenus et notre bénéfice net. Elle pourrait aussi compromettre notre capacité à fidéliser nos clients et à en attirer de nouveaux.

DÉFAUT DES LOGICIELS OU DÉFAILLANCE DANS LE TRAITEMENT DES TRANSACTIONS

Tout défaut des produits logiciels, qu'ils nous appartiennent ou soient utilisés sous licence, et tout retard de livraison, de même que toute défaillance ou erreur dans le traitement des transactions électroniques pourraient nuire gravement à nos activités, notamment aux relations avec la clientèle et aux résultats d'exploitation. Afin d'assurer la bonne marche des activités, nous devons protéger notre matériel informatique, et l'information stockée dans nos centres de données contre les dommages éventuels causés par les incendies, les pannes de courant ou de télécommunications, les intrusions, les virus informatiques, les dispositifs nuisibles et les autres dangers similaires. Même si nous avons des systèmes redondants et de réserve pour certains de nos services et produits, ces systèmes pourraient être insuffisants ou pourraient être défaillants et entraîner une interruption de la disponibilité de nos produits ou services pour nos clients. Toute interruption de nos services pourrait nuire à notre réputation et pourrait nous faire perdre des clients ou des produits d'exploitation ou nous exposer à des litiges, nécessiter du service à la clientèle ou des travaux de réparation qui pourraient comporter des coûts importants et détourner l'attention de la direction de l'exploitation de nos activités.

RISQUES POTENTIELS DE L'UTILISATION DE LOGICIELS « D'EXPLOITATION LIBRE »

Comme de nombreuses autres cyber entreprises, nous utilisons des logiciels « d'exploitation libre » afin d'améliorer la fonctionnalité de nos produits et de nos services de manière rapide et économique. Nous faisons face à certains risques inhérents à l'utilisation d'un code d'exploitation libre. Les modalités d'une licence d'exploitation libre peuvent être ambiguës et donner lieu à des obligations imprévues ou incertaines relativement à nos produits et à nos services. Certaines parties de nos technologies brevetées pourraient être assujetties aux exigences inhérentes à l'utilisation d'un tel logiciel, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la vente de nos produits et de nos services qui incorporent le logiciel d'exploitation libre. D'autres formes d'utilisation sous licence de logiciels d'exploitation libre présentent pour nous des risques quant au respect des exigences relatives à la licence. Si nous ne respectons pas les obligations relatives à la licence, nous risquons une poursuite ou la perte de droit d'utilisation d'un code d'exploitation libre. Le fait d'utiliser un code d'exploitation libre peut également nous amener à élaborer et à vendre des produits susceptibles de contrevenir aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Nous pourrions avoir du mal à cibler précisément les concepteurs du code d'exploitation libre et à déterminer si ce code comprend des logiciels exclusifs.

RISQUES D'ATTEINTE AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS

Nous ne pouvons pas avoir la certitude que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers et il peut arriver que des réclamations alléguant une violation de ces droits soient invoquées contre nous. Ces réclamations pourraient s'avérer coûteuses, nuire à notre réputation et nous empêcher de fournir certains services ou offres. Nous établissons avec nos clients des contrats de licence leur accordant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle; ces contrats comprennent un engagement à indemniser le titulaire de la licence contre la responsabilité et les dommages résultant des réclamations de tiers touchant des violations à l'égard des brevets, des droits d'auteur, des marques de commerce ou des secrets commerciaux. Dans certaines circonstances, le montant de ces réclamations pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Que nous soyons reconnus coupables ou non, les réclamations et les litiges en ce domaine pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation ou nous obliger à conclure des ententes en matière de redevances ou des contrats de licence. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des produits ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces produits et services avant de les intégrer à de nouveaux projets.

RISQUES LIÉS À LA PROTECTION DE NOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodologies, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous servons pour fournir nos services. Nous faisons aussi reconnaître nos droits de marques de commerce liées à la possession et à l'utilisation de notre raison sociale, des noms de nos produits, de nos logotypes et des autres signes dont nous nous servons pour identifier nos produits et services sur le marché. Dans le cours normal de nos activités, nous demandons et obtenons l'inscription de nos marques de commerce auprès d'organismes responsables des marques de commerce dans le monde. Toutes ces mesures nous permettent de faire valoir nos droits de propriété intellectuelle, si le besoin se présente. Néanmoins, dans certains pays où nous exerçons nos activités, il peut arriver que les lois ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. De plus, malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour empêcher ou prévenir les violations de ces droits ou l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne soyons

pas capables de prendre des mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

MAINTIEN DU PERSONNEL CLÉ

Notre rendement dépend en grande partie de celui de nos employés techniques clés et de la haute direction. Notre réussite est largement tributaire de notre capacité continue à trouver, recruter, engager, former, motiver, faire avancer et conserver du personnel hautement qualifié dans les secteurs de la gestion, de l'administration, des services techniques, des ventes et du marketing, y compris des employés clés des services techniques et de la haute direction. La concurrence à l'égard de ce type de personnel est toujours vive. Notre incapacité à attirer ou à conserver les ressources nécessaires en gestion, en administration, en services techniques, en vente et en marketing ou à attirer de tels employés de façon opportune, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le prix de nos actions.

ACTIVITÉS COMMERCIALES SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Nous exerçons actuellement des activités sur certains marchés émergents. Nous avons restreint nos activités internationales mais nous continuons de localiser nos services et nos produits pour la livraison dans ces marchés, d'approfondir l'expertise en matière de conformité aux organismes de réglementation internationale et de mettre en place des réseaux de vente directe et indirecte et de soutien dans ces marchés. Nous faisons face à un certain nombre de risques liés à l'exercice de nos activités à l'échelle internationale qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation, notamment :

- » les barrières linguistiques, les pratiques d'affaires internationales incompatibles et d'autres difficultés liées à la gestion et à l'administration d'une entreprise mondiale;
- » les difficultés et les coûts liés à la dotation en personnel et à la gestion d'exploitations directes et indirectes géographiquement disparates;
- » les fluctuations des devises et les tarifs douaniers;
- » les structures fiscales multiples, se chevauchant possiblement, et la difficulté associée à la nécessité de se conformer à une grande variété de lois étrangères;
- » les restrictions au commerce;
- » la nécessité de tenir compte des caractéristiques uniques aux systèmes technologiques utilisés à l'échelle internationale;
- » l'instabilité économique ou politique dans certains marchés; et
- » d'autres facteurs de risque mentionnés dans le présent rapport.

Par exemple, dans la République populaire de Chine (la « RPC »), le secteur Internet est soumis à une réglementation rigoureuse en ce qui a trait à la propriété étrangère et aux restrictions sur le contenu. Bien que de nombreux aspects de cette réglementation demeurent incertains, ils visent à limiter la prestation des services d'information dans Internet et à exiger l'obtention de licences quant à divers aspects de cette prestation de services. Cette réglementation a créé de grandes incertitudes concernant la légalité des investissements étrangers et des activités commerciales dans la RPC pour les sociétés qui exercent des activités de consultation reliées à Internet. Nous avons obtenu la licence nous permettant d'opérer un réseau de commerce électronique dans la RPC. Il se pourrait cependant que nous cessions de nous

qualifier à titre de récipiendaire autorisé de cette licence et que nous ne soyons pas en mesure de renouveler cette licence, à l'expiration de son terme d'un an.

Au sein des marchés émergents où nous exerçons des activités, les changements apportés aux lois, aux règlements ou à la politique gouvernementale, ou l'incertitude liée à l'interprétation des lois et règlements touchant nos activités commerciales, pourraient faire augmenter nos coûts, restreindre notre capacité d'exercer nos activités ou entraîner que nous éprouvions des difficultés à faire valoir les droits que nous pourrions avoir ou à savoir si nous nous conformons à l'ensemble des lois, règles et règlements applicables. L'évolution de la conjoncture, notamment d'ordre politique, économique ou social, dans les pays où nous exerçons nos activités, pourrait nous forcer à changer la façon dont nous exerçons nos activités, à suspendre l'introduction de nouveaux services ou de services étendus ou à mettre carrément fin à nos activités.

TAUX DE CHANGE

Nos revenus sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. La Société génère environ 57 % de ses revenus en dollars américains, tandis qu'environ 34 % de ses frais d'exploitation et coûts des revenus sont en dollars américains. Par conséquent, toute dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien réduit les revenus en dollars canadiens que la Société réalise sur ses ventes, sans pour autant produire une diminution correspondante de ses dépenses. Les fluctuations du taux de change sont indépendantes de notre volonté, et il se peut que, dans l'avenir, le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, ce qui diminuerait les revenus et les marges. Dans le but de réduire l'effet potentiellement défavorable d'une dépréciation du dollar américain, nous avons conclu des ententes visant à couvrir la valeur d'une partie de nos rentrées de fonds nettes futures en dollars américains pour des périodes pouvant aller jusqu'à 18 mois.

■ PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Certaines des conventions comptables de la Société exigent d'importantes estimations et hypothèses au sujet des événements futurs qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes afférentes. Il est impossible de déterminer avec certitude ces événements futurs ni leurs effets. C'est pourquoi la détermination des estimations repose sur le jugement de la direction. Les résultats réels pourraient différer des estimations, et tout écart pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société.

ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS D'ACQUISITION ET DE L'ÉCART D'ACQUISITION

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. Le coût total de l'acquisition est réparti entre les divers actifs nets sous-jacents en fonction de leur juste valeur marchande respective, selon les estimations. Conformément à cette méthode de répartition, la Société doit calculer et attribuer aux actifs incorporels acquis une valeur et une durée de vie estimative. De telles évaluations nécessitent beaucoup de discernement et l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, notamment en ce qui a trait aux rentrées et sorties de fonds futurs, aux taux d'actualisation et à la durée de vie des actifs. Ces calculs ont une incidence sur le montant de l'amortissement comptabilisé dans les périodes futures. La Société révisé la valeur comptable de l'ensemble des actifs incorporels d'acquisition identifiables et de l'écart d'acquisition lorsque certaines conditions sont réunies, afin de déterminer s'il y a eu réduction de valeur. Comme l'évaluation des actifs incorporels d'acquisition identifiables et de l'écart d'acquisition nécessite une importante part d'estimation et de discernement en ce qui a trait au rendement futur et à la juste valeur, toute variation des estimations actuelles du rendement futur et de la juste valeur peut avoir un effet sur les résultats futurs de la Société.

IMPÔTS

La Société doit évaluer les impôts sur les bénéfices pour chaque territoire où elle exerce ses activités, ce qui inclut la nécessité d'estimer une valeur pour les pertes d'exploitation nettes actuelles, en fonction de l'évaluation par la Société de sa capacité à les utiliser contre du revenu imposable futur avant qu'elles n'expirent. Si l'évaluation par la Société de sa capacité à se servir des pertes d'exploitation nettes s'avère inexacte, ceci augmenterait ou réduirait la charge d'impôts et, en conséquence, influencerait sur le bénéfice net de la Société pour l'exercice correspondant.

Nous sommes sujets à être vérifiés par les autorités fiscales dans différentes juridictions. Puisque l'établissement des passifs fiscaux implique certaines incertitudes dans l'interprétation de lois fiscales complexes, nous utilisons les meilleures estimations de la direction pour déterminer les passifs fiscaux potentiels. Les différences entre les estimations et les montants actuels sont enregistrées dans le bénéfice net au moment où elles peuvent être évaluées.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Les options d'achat d'actions octroyées aux employés après le 1^{er} avril 2002 sont comptabilisées selon la méthode de la juste valeur, laquelle consiste à imputer des charges au bénéfice au moment de l'émission des options d'achat d'actions. La juste valeur des options d'achat d'actions est calculée selon un modèle financier nécessitant l'utilisation de diverses hypothèses, comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité prévue des actions sous-jacentes, la durée de vie attendue des options d'achat d'actions et le taux de rendement sous forme de dividendes prévu des actions. La Société utilise le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. Les modèles d'évaluation du prix des options nécessitent la prise en compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue des prix. La Société utilise les taux de volatilité prévus, lesquels se fondent sur des cours historiques modélisés pour les exercices futurs. Tout changement dans les hypothèses subjectives utilisées peut exercer une influence considérable sur la juste valeur estimée et influencer le bénéfice net de la Société.

■ CHANGEMENTS APPORTÉS AUX NORMES COMPTABLES

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le 1^{er} avril 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Ce chapitre établit les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale. Il établit aussi la norme relative aux actifs incorporels développés à l'interne qui remplissent les critères de reconnaissance d'un actif.

L'adoption de ces nouvelles normes comptables s'est traduite, dans les états financiers consolidés, par une charge cumulée de 76 437 \$ au titre des bénéfices non répartis en date du 1^{er} avril 2008, et de 20 937 \$ en date du 1^{er} avril 2009. L'ajustement transitoire a également donné lieu aux modifications suivantes au bilan consolidé comparatif de la Société : i) une diminution de 98 653 \$ des autres actifs en date du 1^{er} avril 2008, et de 27 028 \$ en date du 1^{er} avril 2009; et ii) une diminution de 22 216 \$ des passifs d'impôts futurs à long terme au 1^{er} avril 2008, et une augmentation 6 091 \$ des actifs d'impôts futurs à long terme en date du 1^{er} avril 2009. En outre, la Société a subi l'effet d'une diminution de 71 625 \$ de la charge d'amortissement des autres actifs et d'une hausse de 16 125 \$ de la charge d'impôts sur les bénéfices pour l'exercice terminé le 31 mars 2009. Ces ajustements proviennent de frais de démarrage et de constitution engagés et capitalisés lors d'acquisitions d'entreprises passées, qui ne sont plus capitalisés en vertu des nouvelles normes. L'adoption des nouvelles normes comptables a eu

des répercussions négligeables sur le résultat de base et sur le résultat dilué par action pour l'exercice terminé le 31 mars 2009.

INSTRUMENTS FINANCIERS – INFORMATIONS À FOURNIR

En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », afin d'améliorer la communication d'informations au sujet des évaluations à la juste valeur et du risque de liquidité se rattachant aux instruments financiers. Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé doivent être classés selon une hiérarchie à trois niveaux :

Niveau 1 - Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les cours du marché inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif et le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (comme les informations tirées des prix);

Niveau 3 – Données concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

L'information à l'égard de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur est présentée à la note 16 des états financiers consolidés au 31 mars 2010.

■ CHANGEMENTS FUTURS APPORTÉS AUX NORMES COMPTABLES

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES, ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

En janvier 2009, le conseil des normes comptables du Canada a approuvé trois nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA, soit les chapitres 1582, « Regroupements d'entreprises », 1601, « États financiers consolidés », et 1602 « Participations ne donnant pas le contrôle ». Le chapitre 1582 exige l'utilisation accrue des évaluations à la juste valeur et la constatation d'actifs et de passifs additionnels, et exige plus d'informations à fournir relativement à la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Le chapitre 1601 définit des normes pour la préparation d'états financiers consolidés, tandis que le chapitre 1602 exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle. Ces trois nouveaux chapitres doivent être mis en place concurremment et s'appliqueront prospectivement à tout regroupement d'entreprises de la Société dont la date d'acquisition est le 1^{er} avril 2011 ou après cette date, et leur application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

IMPLANTATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En octobre 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a reconfirmé le 1^{er} janvier 2011 comme date de transition pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes qui devront passer aux IFRS. En conséquence, la Société publiera ses derniers états financiers dressés

conformément aux PCGR du Canada au 31 mars 2011. À compter du 1^{er} trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2012, les états financiers de la Société seront dressés conformément aux IFRS en vigueur à cette date et présenteront des chiffres comparatifs de l'exercice se terminant le 31 mars 2011 et le bilan d'ouverture au 1^{er} avril 2010 (la « date de basculement ») retraités pour être conformes à ces IFRS, ainsi que des rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS aux fins de conformité aux directives de l'IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS 1 »).

En vue de la transition aux IFRS, la Société a terminé la phase initiale de mise en œuvre qui consistait à créer un comité de mise en œuvre, à désigner les ressources internes et externes nécessaires, à les former, à établir un diagnostic et à élaborer un plan détaillé de mise en œuvre. Les trois phases restantes du plan de mise en œuvre ainsi que leur échéancier sont décrites ci-après :

1 – L'analyse approfondie des différences comptables prévues entre les PCGR du Canada et les IFRS et l'évaluation de l'incidence prévue de ces différences sur les états financiers consolidés, y compris l'examen des options possibles au moment de l'adoption initiale des IFRS, est presque terminée. Nous prévoyons terminer cette analyse au deuxième trimestre de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011.

2 – Les séances de formation au personnel financier et aux membres du comité de vérification ont été dispensées. Les séances de formation aux cadres et aux membres du comité de gestion seront dispensées au plus tard au quatrième trimestre de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011.

3 – L'analyse finale de l'incidence sur les activités d'affaires de la Société, ses contrôles quant à l'information à fournir, ses contrôles internes à l'égard de l'information financière et ses systèmes d'information financière est en cours et sera terminée au troisième trimestre de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011. Au 31 mars 2010, la Société ne prévoit pas d'incidence importante relativement aux dispositions des ententes contractuelles actuelles et plus généralement, sur le cours normal de ses opérations et sur sa façon de mener ses affaires. La Société ne prévoit pas non plus d'incidence importante sur ses contrôles quant à l'information à fournir et ses contrôles internes à l'égard de l'information financière, ni sur ses systèmes d'information, suite à la transition aux IFRS.

DIFFÉRENCES COMPTABLES PRÉVUES ENTRE LES PCGR DU CANADA ET LES IFRS

Le processus de détermination des principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que l'examen des options possibles au moment de l'adoption initiale des IFRS progresse bien. La Société prévoit terminer la quantification de l'incidence au deuxième trimestre de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011 et publier un sommaire des résultats prévus au troisième trimestre.

En se fondant sur son analyse actuelle des différences comptables prévues, la Société a préparé une description sommaire de l'incidence possible sur ses états financiers consolidés.

Comptabilisation de coentreprises

Les états financiers de la Société comprennent la quote-part lui revenant de l'actif, du passif et des résultats des coentreprises dans lesquelles elle détient une participation. Aucune différence notable n'a été relevée entre la convention comptable selon les PCGR du Canada et les IFRS. Cependant, la nouvelle norme proposée en remplacement de la norme actuelle IAS 31 « Participation dans des coentreprises », selon les IFRS, devrait éliminer la possibilité d'avoir recours à la méthode de consolidation proportionnelle et privilégier la méthode de la mise en équivalence. Il est prévu que cette nouvelle norme sera en vigueur pour l'exercice 2013 de la Société. Aucune incidence importante sur le bilan d'ouverture n'est prévue et aucune incidence comptable n'est attendue jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme proposée.

Écart de conversion

Les gains ou les pertes de change découlant de la conversion en dollars canadiens des états financiers des établissements étrangers autonomes sont inclus dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu, un poste distinct des capitaux propres. Aucune différence notable n'a été relevée entre la convention comptable selon les PCGR du Canada et les IFRS. Cependant, IFRS 1 permet à une entreprise qui adopte les IFRS pour la première fois de comptabiliser, à sa date de transition, l'écart de conversion lié à ses établissements étrangers dans les bénéfices non répartis afin de ramener le solde de l'écart de conversion à zéro. La Société a décidé de se prévaloir de cette option. Aucune autre incidence importante n'est prévue sur le bénéfice net.

Rémunération à base d'actions

La Société évalue la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution. Les charges liées à la rémunération à base d'actions sont comptabilisées sur les périodes d'acquisition des options et les annulations sont comptabilisées à la date à laquelle elles se produisent. Selon les IFRS, les annulations doivent être estimées et prises en comptes à la date d'attribution et non pas à la date où elles se produisent. Ce renversement de charge comptabilisé à l'état des résultats selon les PCGR du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 sera comptabilisé dans les bénéfices non répartis selon les IFRS à la date de transition. Aucune autre incidence importante n'est prévue.

Les différences relevées dans le présent document ne doivent pas être considérées comme une liste complète, et reflètent nos analyses et estimations les plus récentes. La transition aux IFRS pourrait entraîner d'autres changements ainsi que des changements dans nos hypothèses, circonstances et activités.

■ ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ces C&AD comprennent certains énoncés prospectifs à l'égard de la Société. Ces énoncés, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux que la Société avance dans ces énoncés. Nous considérons que ces prévisions sur lesquelles ces énoncés sont fondés sont raisonnables. Cependant, nous tenons à prévenir le lecteur que ces prévisions liées à des événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, peuvent se révéler incorrectes, étant donné qu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui ont une incidence sur nos activités. Nous déclinons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf où requis par les législations en valeurs mobilières en vigueur.

■ CONTRÔLES ET PROCÉDURES

En conformité avec le Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des certificats signés par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière ont été déposés. Ces documents attestent le caractère approprié des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi que la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières de manière à fournir

l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée au comité de vérification et au conseil d'administration, et que l'information qui doit être présentée dans les rapports de la Société est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et a conclu que lesdits contrôles et procédures sont efficaces pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2010.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été conçu en vue de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux PCGR de la Société.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société et a conclu que ledit contrôle est efficace pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2010. Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société pendant l'exercice 2010 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de l'information financière.

■ INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Ce rapport a été rédigé en date du 8 juin 2010.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 8 juin 2010 était de 13 895 744.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation au 8 juin 2010 était de 374 900.

Certaines informations additionnelles, telles que la notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

MARCHÉ ET SYMBOLE BOURSIER

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous le symbole boursier MDF.

SIÈGE SOCIAL

1010, rue De Sérigny, bureau 800, Longueuil (Québec) Canada J4K 5G7

Tél. : 450 677-8797 Téléc. : 450 677-4612

www.mediagrif.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Roy

Québec, Canada

Président du conseil et chef de la direction de la Société

Fondateur et chef de la direction de Logibec Groupe Informatique Itée

Marc P. Brunet

Québec, Canada
Chef de la direction financière
Logibec Groupe Informatique Itée

Patrice Commune

Québec, Canada
Président
Presagis Canada Inc.

André Courtemanche

Québec, Canada
Président et chef de la direction
VIAVAR Capital Inc.

Michel Dubé

Québec, Canada
Consultant
Savaria Corporation

Gilles Laurin

Québec, Canada
Comptable agréé
Conseiller et administrateur de sociétés

Jean-François Sabourin

Québec, Canada
Président et chef de la direction
FinlogiK Inc.

AGENT DE TRANSFERT

Service aux investisseurs Computershare Inc.
1500, rue University, bureau 700, Montréal (Québec) Canada H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888 Téléc. : 514 982-7580
www.computershare.com

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

INSTITUTION FINANCIÈRE

Banque Royale du Canada